

# Prothésiste dentaire

**Concevoir, fabriquer et adapter** des prothèses dentaires ou des appareils d'orthodontie sur mesure à partir des empreintes bucco-dentaires.

## SOINS

### APPAREILLAGE DE PERSONNES

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 3 (CAP, BEP)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH

05Z70

## RÉFÉRENTIEL

### ACTIVITÉS

- Réceptionner l'empreinte et identifier les données de la commande du praticien dentaire.
- Effectuer les opérations préparatoires à la conception de l'élément prothétique (décontamination de l'empreinte négative, fabrication du maître modèle, du socle d'appui, mise en articulation, ...).
- Elaborer l'élément prothétique définitif, réaliser le système d'ancrage et effectuer le montage.
- Procéder aux opérations de finition de l'appareillage et renseigner la fiche de fabrication, le dossier client, ...
- Effectuer les réparations d'appareillages dentaires (rebasage, contreplaque avec facette, crochet coulé, soudé, ...).
- Désinfecter, décontaminer, ranger le poste de travail et le matériel et procéder à l'évacuation, à la destruction des déchets.

### SAVOIR-FAIRE

- Utilisation de logiciels de Conception et de Dessin Assistés par Ordinateur (CAO/DAO).
- Utilisation de logiciels de Conception de Fabrication Assistée par Ordinateur (CFAO).
- Éléments de base en biomécanique.
- Règles d'hygiène et d'asepsie.
- Techniques d'usinage.
- Techniques de sculpture et de modelage de matière à usage dentaire.
- Techniques de polymérisation.

### CONNAISSANCES REQUISES

- Anatomie, physiologie (12028)

- Hygiène générale (43403)
- Logiciel CFAO (30945)
- Logiciels DAO/CAO (30926)
- Matériau composite (22871)
- Odontologie (43051)
- Prothèse (43484)
- Sculpture (45076)

## AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi code ROME : J1410 Prothèses dentaires](#)

# FORMATION

## Bac pro Prothésiste dentaire (43494)"

### INFOS GÉNÉRALES

#### NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 4 (Bac)

---

#### CERTIFICATEUR

Ministère de l'Education Nationale

---

#### VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

---

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Remplace le CAP Prothésiste dentaire (Niveau V) à partir de 2010.

---

## ACCÈS

### VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale ou continue

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

---

## **ADMISSIBILITÉ**

Niveau fin de 3ème

---

## **JURY**

Présidé par un enseignant chercheur, il est composé :

- de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage
  - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.
- 

## **PROGRAMME**

### **DURÉE**

3 ans (2880 h)

### **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

Anatomie et physiologie de la sphère bucco dentaire (ostéologie, myologie, ...)

Morphologie des dents et dessin morphologique

Technologie des techniques de fabrication (modèles d'étude, analyse et conception du travail, ...)

Technologie des matériaux et des produits

Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire (ergonomie, prévention des risques, ...)

Etude des matériels, des outillages et des équipements.

### **DOMAINE GÉNÉRAL (400 H/AN)**

Français, histoire-géographie, éducation civique

Arts appliqués - cultures artistiques

Mathématiques Sciences physiques et chimiques

Langue vivante : anglais

Education physique et sportive

Stage

22 semaines (6 semaines en 1ère année, 8 en 2ème et 3ème années)

---

### **ALLÈGEMENTS / DISPENSES**

Les candidats possédant un diplôme validé, équivalent ou supérieur au niveau IV, sont dispensés des matières générales à l'examen.

---

### **OBTECTION DU DIPLÔME**

Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des matières.

Examen du BEP Prothésiste dentaire au 1er trimestre de la 2ème année.

---

# BTM Brevet Technique des Métiers Prothésiste dentaire (43494)

## INFOS GÉNÉRALES

### NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 4 (Bac)

---

### CERTIFICATEUR

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCM)

---

### VALIDEUR

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCM)

---

### TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Arrêté du 21 décembre 2005](#)
- 

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Chambre des Métiers et de l'Artisanat](#)

---

## ACCÈS

### VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation continue  
En contrat d'apprentissage  
En contrat de professionnalisation

---

### ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire du CAP Prothèse Dentaire ou justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur d'activité d'au moins 3 ans.

Niveau BAC général, technique ou professionnelle

---

### MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

---

### JURY

Représentants de la profession (80%) et formateurs chargés de la préparation au Brevet technique de métiers

(20%).

---

## **VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE)**

La délivrance de la certification repose sur la production d'un dossier de preuves et sur un entretien avec un jury VAE (représentants de la profession :50% représentants du réseau des chambres de métiers: 50%).

---

## **PROGRAMME**

### **DURÉE**

2 ans (en contrat d'apprentissage, 1 semaine de cours par mois et le reste en entreprise)

### **MATIÈRES**

Travaux Pratiques

Dessin morphologique et dessin prothétique

Technologie des matériaux

Langue vivante

Gestion professionnelle, commercialisation, organisation du travail, animation d'équipe

Français, communication, préparation à l'oral

---

### **OBTENTION DU DIPLÔME**

Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des matières.

Epreuves du domaine professionnel : technologie, dessin, étude des coûts de production, pratique professionnelle.

Epreuves du domaine transversal : étude de cas, résolution de problèmes de production, soutenance de mémoire, langue étrangère.

---

# **BTMS Brevet Technique des Métiers Supérieur Prothésiste dentaire**

## **INFOS GÉNÉRALES**

### **CERTIFICATEUR**

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCM)

---

### **VALIDEUR**

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCM)

---

### **TEXTES DE RÉFÉRENCES**

- [Arrêté du 8 juillet 2009](#)
-

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Chambre des Métiers et de l'Artisanat](#)

---

## ACCÈS

### VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation continue  
En contrat d'apprentissage  
En contrat de professionnalisation

---

### ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un BTM Prothésiste dentaire

---

## JURY

Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat (lui-même président du jury général) :

- un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers,
  - le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant,
  - l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui,
  - des formateurs et ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet de maîtrise, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation
  - le président du jury particulier
  - les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin.
- 

### VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE)

La production d'un dossier de preuves et sur un entretien avec un jury VAE.

Le dossier de preuves du candidat est organisé par domaine de compétences. Pour chaque domaine une ou plusieurs preuves sont demandées.

Chaque preuve fait l'objet d'une cotation selon un barème structuré en 4 niveaux :

3 = preuve très fondée

2 = preuve recevable

1 = preuve incomplète

0 = preuve non recevable

Pour qu'un domaine de compétences soit validé, il faut que le candidat ait obtenu un nombre de points minimum établi au niveau national.

la validation des différents domaines de compétences.

---

## **PROGRAMME**

### **DURÉE**

2 ans (en contrat d'apprentissage, 2 jours en formation, 3 jours en entreprise).

### **MATIÈRES**

Domaine de la production :

Prothèse amovible résine et cosmétique

Prothèse fixée céramique

Prothèse combinée et fraisage

Prothèse amovible totale maxillo mandibulaire Implantologie oro-faciale et prothèse sur implant

Orthopédie dento faciale

Occlusodontie

Analyse et conception technique

Prothèse partielle amovible métallique

Conception & fabrication assistée par ordinateur et nouvelles technologies.

Domaine transversal :

Commercialisation

Gestion économique et financière

Gestion ressources humaines

Formation du maître d'apprentissage

Stratégie d'entreprise et conduite de projet

Module professionnalisé en gestion

de production et démarche qualité

Langue vivante professionnelle

---

### **OBTENTION DU DIPLÔME**

Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des matières.

L'évaluation est composée de 6 épreuves techniques et professionnelles et de 3 épreuves relatives à la gestion d'une entité économique (épreuve d'anglais comprise).

Epreuves du domaine professionnel : technologie, dessin, étude des coûts de production, pratique professionnelle.

Epreuves du domaine transversal : étude de cas, résolution de problèmes de production, soutenance de mémoire, langue étrangère.

---

## **STATUT ET ACCÈS**

# EXERCICE DU MÉTIER

## CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

### Relations professionnelles

- Chirurgien-dentiste
- Fournisseurs
- Orthodontiste

### Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
- Cabinet dentaire
- Centre de santé
- Laboratoire de prothèse dentaire

### Conditions

- Manipulation de produits à risque (agents infectieux, toxiques,...)
  - Port obligatoire d'une tenue professionnelle (blouse, masque, gants).
- 

## LIENS PROFESSIONNELS

- [Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires](#)

# MOBILITÉ